



PARTAGE DE LA PÉNURIE

Un emploi vacant est un emploi dont le parlement a voté, lors de l'adoption de la loi de finances, la dépense correspondant à la rémunération de l'agent·e. Or, après mouvement, le bilan est catastrophique au niveau national, par rapport à l'effectif budgété :

- il manque 2 299 agent·e·s C, soit - 10, 27 %
- il manque 3 341 agent·e·s B, soit - 9,62 %
- il manque 845 agent·e·s A, soit - 3,92 %

Cette situation désastreuse percute frontalement la communication positive de Bercy sur le bilan du mouvement 2024. Dans ce cadre, et même si la plupart des directions sont ouvertes pour les C et B, comment calculent-ils le 75 % de satisfaction des demandes de mutations. Sérieux ?

A cela, il faut ajouter que bon nombre de C stagiaires ont été affecté·e·s d'office sur des directions comme la Drfip44... Avec des refus de poste à la clef. Bref, la vérité de cette affirmation semble très relative.

ÉLECTIONS NON PROFESSIONNELLES

La construction européenne actuelle est dominée par les logiques de concurrence et d'austérité qui attaquent les droits sociaux et les services publics. Les décisions européennes impactent quotidiennement notre vie comme on l'a vu avec la politique de tarification de l'énergie ou les droits sociaux.

La CGT, en tant qu'organisation syndicale des travailleurs est porteuse d'analyses et de revendications. Le débouché naturel des revendications des salarié·e·s reste l'accord d'entreprise ou de branche. Au niveau au-dessus, l'objectif est de gagner des droits favorables aux salarié·e·s par la loi.

C'est à l'échelle européenne que la CGT a gagné le droit à l'acquisition des congés payés pendant les arrêts maladie.

C'est au niveau européen que la CGT s'est battue contre l'amendement Lamassoure qui prévoit le prélèvement du 1/30 ième de la rémunération en cas de grève dans la Fonction publique d'État, interdisant de fait les débrayages. C'est donc avec une indéniable inquiétude que nous observons la campagne européenne et des sondages qui laissent apparaître un avantage considérable aux formations les plus conservatrices et les moins favorables aux droits des travailleurs.

C'est dans ce sens que la CGT appelle les salarié·e·s à se respecter et à ne pas voter pour les formations conservatrices, d'extrême droite et ultra libérales.

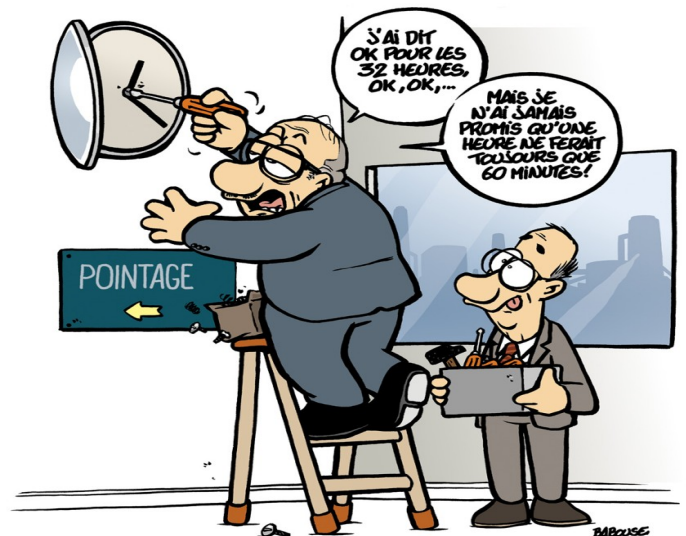
<https://www.cgt.fr/electionseuropeennes>

CADRAGE PAS TROP CADRÉ

La gouvernance de la Fonction publique n'est décidément plus ce qu'elle était. Les informations autour de la semaine EN 4 jours continuent de faire régner un certain flou artistique difficilement compatible avec la rigueur administrative.

Nouvel épisode lors d'une réunion « Qualité de Vie et Conditions de Travail » au ministère où le secrétariat général parle « d'expérimentations multiples ». Les modalités de la semaine en 4 jours pourraient « être différentes avec réduction ou non de la pause méridienne, avec 4 ou 4,5 jours travaillés, avec ou sans RTT, avec modification des horaires ou pas... » « Il n'y aura pas d'expérimentation sans cadrage ».

Pour la CGT Finances tout reste flou dans un cadrage qui n'en est pas un ! Qui semble oublier le code du travail et de la fonction publique, les circulaires ministérielles et directionnelles relatives au temps de travail, etc.



Encore une expérimentation en marche sans carte ni boussole !!!

Pour la CGT, le progrès social, c'est la semaine DE 4 jours, en 32H00 !

FORMATION ÉGALITÉ

La section départementale CGT Finances Publiques 44 organise pour ses adhérent·e·s une journée de formation sur l'égalité professionnelle au travail (et dans la CGT). Elle se tiendra sur la journée, le mardi 18 juin sur le site Nantes Cambronne. Cette formation s'adresse à l'ensemble des syndiqué·e·s mais dans la mesure des places disponibles, elle peut être ouverte à d'autres, sur demande :

cgt.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr